



Numéro 151- Juin 2012



Audience ministérielle : vers un changement dans la continuité ?

Le 26 Juin, une délégation de la Fédération des Finances FO a été reçue par M. Moscovici, Ministre de l'économie et des finances et Monsieur Cahuzac, Ministre délégué en charge du budget.

Malgré la durée limitée de cette première rencontre (moins d'une heure), FO a abordé tous les grands sujets d'actualité et présenté ses revendications.

En introduction à cette rencontre, M. Moscovici a tenu à souligner l'unicité du ministère, avec un CTM commun et un Secrétaire Général unique.

Il souhaite instaurer un climat de confiance avec les fédérations représentatives du personnel, en réaffirmant dans le même temps, l'impératif besoin du redressement des comptes publics. Cet effort passe pour lui, par une « modernisation de l'administration » qui a « beaucoup d'atouts »... Mais il faudra « poser tous les sujets sans tabou » !

Missions – Emplois

Après l'article paru dans la presse, annonçant la suppression de 2,5% des effectifs, dès 2013, FO a demandé très directement les intentions des ministres en la matière.

Après 10 ans de suppressions d'emplois (20 000), conjuguées aux multiples réformes structurelles subies par toutes les directions, les conditions de travail dans les services sont catastrophiques, comme en témoignent les conclusions de l'Observatoire interne.



Dans une période de crise économique où les rentrées fiscales, la lutte contre toutes les fraudes et la protection du consommateur se doivent d'être des priorités, pour FO, il est inconcevable que Bercy soit encore une fois un ministère qui rende des emplois !

Faute d'une prise en considération par les ministres de l'état actuel des services et de l'arrêt d'une politique de suppressions d'emplois, FO a clairement indiqué que le climat social va se tendre très rapidement!

FO a demandé avant toute nouvelle réforme, un arrêt de la RGPP et de la Réate, accompagné d'un audit plus particulier sur les missions et l'organisation de la DGCCRF, tel que l'ont voté les fédérations à l'occasion du Comité Technique Ministériel du 13 janvier 2012.

Mesure emblématique de la RGPP, la DGFIP connaît une forte conflictualité, qui nécessite une clarification des nouvelles orientations ministérielles sur le devenir du réseau. La mise en place des nouvelles règles de gestion cristallise également le mécontentement des agents.

FO a démontré que dans certaines directions, telle que la DGDDI, au regard de son maillage territorial, toute nouvelle restructuration impliquerait des dispositifs de mobilité des personnels sans précédent.

En réponse, les ministres ont rappelé le contexte budgétaire, et la priorité gouvernementale de maîtrise des déficits publics, avec comme objectif « la stabilité des effectifs dans la Fonction Publique » et en conséquence, « dans le respect des engagements du Président de la République », les ministères non prioritaires (dont l'expression n'est pas judicieuse pour M. Moscovici) devront faire des efforts.

Dans ce cadre, ils ont confirmé que « la RGPP a vécu » et qu'une évaluation de celle-ci sera lancée dans les prochains mois. S'ils ont annoncé la fin de la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux...ils ont aussitôt expliqué que l'effort dans nos ministères doit se poursuivre, même si « une évolution différenciée entre directions » peut avoir lieu.

Monsieur Cahuzac a précisé que dans ce contexte de poursuite de suppressions d'emplois « si les missions ne seront pas abandonnées, une hiérarchisation de celles-ci sera inévitable. ».

Les ministres ont bien noté les attentes des agents de la DGCCRF, tout en mentionnant l'interministérialité du sujet.

Traitements – Frais de déplacement

FO a demandé une revalorisation conséquente du point d'indice, après un gel de plus de deux ans sans aucune augmentation. De même, FO a mis l'accent sur la nécessaire augmentation des frais de déplacement.
Pas de réponse.

Jour de carence

Même si ce dossier est tout autant que le précédent de la responsabilité de la Fonction Publique, **FO** a réaffirmé son opposition au jour de carence, et à sa déclinaison élargi à d'autres autorisations d'absence dans certaines directions (DGDDI, INSEE).

Monsieur Cabuzac a noté l'extrême sensibilité du dossier des indispositions à la DGDDI, tout en précisant la difficulté juridique du dossier.

8ème échelon de la catégorie C

FO a demandé que le contingentement mis en place pour l'accès au 8ème échelon de la catégorie C soit abrogé. *Pas de réponse.*

Plans de qualification – Promotions

FO a insisté sur l'urgence d'officialiser les plans triennaux de promotion et de publier l'arrêté promu/promouvables. *M. Moscovici tout en rappelant que ses prédécesseurs lui ont laissé le dossier, a été fort prudent dans sa réponse en indiquant simplement qu'il était « en cours d'instruction ».*

Enquêteurs de l'INSEE

Après plus de deux ans de tergiversations, et dans l'intérêt des intéressés, **FO** a demandé que le statut des enquêteurs de l'INSEE soit enfin finalisé avant la fin de cette année en apportant de réelles garanties statutaires et salariales. *Pas de réponse.*

Droits syndicaux

FO est revenue sur le dossier des droits syndicaux que le précédent gouvernement a laissé en jachère. Une demande de réécriture du décret du 16 février 2012 a été très clairement affichée par **FO**, pour prendre en considération dans l'attribution des droits les seules organisations ayant obtenu au minimum un siège dans les Comités techniques au niveau ministériel, mais aussi au niveau local. *Pas de réponse.*

Action sociale – CHS-CT

FO a réaffirmé son attachement à une action sociale ministérielle, avec le maintien d'un réseau départementalisé. Au regard des besoins exprimés par les agents dans les domaines du logement, de la restauration collective, de la petite enfance, des vacances-loisirs, pour **FO Finances** le budget se doit au minimum d'être maintenu.

Il en va de même pour les crédits dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail. **FO** a demandé le comblement rapide des vacances d'emplois de médecins de prévention. *Pas de réponse*

Si la volonté affichée d'un climat social de confiance ne peut à ce stade être mise en doute, les propos et les silences des Ministres sont sources de profondes inquiétudes pour **FO**.

Même si dans une audience aussi brève, tous les sujets ne peuvent être traités sur le fond, leurs premières réponses envoient un message sans ambiguïté aux personnels : les suppressions d'emplois vont se poursuivre dans vos services! Avec les conséquences qu'une telle politique implique sur l'exécution des missions et les conditions de travail.

La réponse d'attente sur les plans de promotion est tout autant préoccupante.

Pas sûr que cela soit le changement attendu, qui risque rapidement d'apparaître comme un changement dans la continuité pour les agents!

FO militera tout au long de cette période estivale de préparation de loi de finances 2013, à tous les niveaux utiles, pour infléchir cette calamiteuse poursuite de destruction de l'emploi public dans les directions de Bercy, et ce dès la Conférence sociale des 9 et 10 juillet



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

VERSAILLES : le lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

Permanences

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)